


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

KOKES
COPMA
COPMA

KONFERENZ FÜR KINDES- UND ERWACHSENENSCHUTZ
CONFÉRENCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES ADULTES
CONFERENZA PER LA PROTEZIONE DEI MINORI E DEGLI ADULTI



Congrès national 2015

**Protection de l'enfant et de l'adulte
dans un contexte de violence domestique**

Moyens d'action et nouveaux enjeux

Dr. Sylvie Durrer
Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

La perspective des droits humains

« Une vie sans violence,
c'est un droit humain,
pas un privilège. »



Human Rights
Source : www.citizenimes.eu

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch


TOOL BOX 2

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Violence domestique

Définition

« Le terme 'violence domestique' désigne tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime. »



Conseil de l'Europe (2011). Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, Art. 3b (Convention d'Istanbul).
Source : www.mandati.de

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 3

Violence domestique

Types de relations

- Violence dans les relations de couple et situations de séparation
- Enfants et adolescent-e-s exposés à la violence dans les relations de couple
- Violence dans les relations de couple entre jeunes
- Violence des parents ou de leur-s partenaire-s envers les enfants et adolescent-e-s
- Violence des enfants et des adolescent-e-s envers leurs parents ou leur-s partenaire-s
- Violence entre frères et sœurs
- Violence entre adultes dans d'autres relations familiales
- Violence envers les personnes âgées dans le cadre familial

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 4

Etendue

Evolution de la violence domestique enregistrée par la police en Suisse de 2009 à 2013

Infractions Violence domestique

Année	Nombre d'infractions
2009	~16200
2010	~15700
2011	~15100
2012	~15700
2013	~16500
2014	~15600

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 5

Violence domestique

Infractions de violence domestique enregistrées par la police, selon la relation, 2014

Relation	Pourcentage
Partenaires	50%
Ex-partenaires	29%
Relation parents-enfants	12%
Autre lien de parenté	9%

Source: OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) © OFS, Neuchâtel 2015

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 6


Enfants exposés à la violence

«Il y a exposition des enfants à la violence lorsque des mineurs voient ou entendent la violence domestique entre les adultes de référence de leur famille (mère, père, partenaires) ou qu'ils en subissent les conséquences d'une autre manière.» (POM, 2013:4)

- Lors des interventions de police, des enfants sont exposés à la violence dans 50 à 60 % des cas = près de 27'000 enfants exposés à la violence / an en Suisse
- Nombreux cas de récurrence = grandir dans un climat de violence

→ Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte sont de ce fait sollicitées par de multiples avis de mise en danger dans des situations de violence domestique dans des ménages avec des enfants, notamment après les interventions de la police.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch




Exposition à la violence selon la CDE

Convention relative aux droits de l'enfant, art. 19:
Protection de l'enfant contre toute forme de violence

Observation générale n° 13 / 2011 (CRC/C/GC/13):

Etre exposé aux actes de violence dans le partenariat est une forme de **négligence psychologique ou affective** (20.b) et de **violence mentale** (21.e)

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch




Action de l'Etat en situation de violence domestique

En présence de violence dans les relations de couple, il importe de s'occuper de toutes les personnes impliquées:

- Protection et soutien du parent victime de la violence
- Protection et soutien de l'enfant exposé à la violence
- Placement du parent auteur de la violence devant ses responsabilités et soutien

→ Les institutions et autorités de protection de l'enfant et de l'adulte sont investies d'un rôle clé.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch



Coopération et coordination

Chacun/e a un rôle à jouer

- Les acteur-e-s sur le plan fédéral, cantonal, communal et dans la société civile sont nombreux et divers
- La collaboration et la coordination représentent la condition d'une prévention et d'une lutte contre la violence domestique efficaces

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 10

Programme de législation 2011-2015

Ligne directrice 7

« La Suisse veille à garantir l'égalité de droit et de fait entre hommes et femmes, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation, du travail et de l'âge de la retraite. »

Mesure 92 :
Poursuivre les mesures visant à prévenir la violence domestique et à lutter contre cette dernière

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 11

Coopération et coordination

Santé

Police et justice

Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte

Services sociaux

Institutions de formation

Services d'aide aux victimes et dispositifs de protection


Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch

TOOL BOX 12

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Merci de votre attention

www.toolbox-violence-domestique.ch
Cliquez et accédez
aux documents pratiques.



Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG – www.egalite-suisse.ch 13
